

Objet : Retrait de la commune du SE 38

**L'an deux mille neuf et le premier décembre,
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick
BARRAUD, Maire.**

Date de convocation : 25 novembre 2009

**Présents : Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel
CROS, Michel RODEL, Pierre VALVERDE, Annick MOURARET, Franck
DENOLLY**

Mesdames Daphné GAULT, Sylviane VANEL, Noélie LASCOLS

**Absents excusés : Sylviane MONNOT, Guy BATTAGLINI, Eric CLO,
Stéphane JODAR**

Secrétaire de séance : Michel CROS

Pouvoir de Sylviane MONNOT à Annick MOURARET

Pouvoir de Stéphane JODAR à Michel CROS

Pouvoir de Guy BATTAGLINI à Pierre VALVERDE

Pouvoir de Eric CLO à Pierre GUILLET

Monsieur Le Maire expose que le Syndicat d'Electrification Rurale Roussillon – Vienne Sud -
Beaurepaire (SIERVB) - auquel la commune adhère - souhaite confirmer son retrait du Syndicat
d'Energie 38 (SE38) et que pour ce faire il a besoin d'une délibération, des communes adhérentes, qui
aille dans le même sens.

Le SE38, dont le siège est dans la région grenobloise, est éloigné du secteur rhodanien.

Le SE38 dont la création est postérieure à celle du SIERVB et qui a vocation à le remplacer,
parait mal adapté - de par sa taille et l'éloignement de ses centres de décisions - à une gestion rapprochée
et personnalisée de nos dossiers locaux.

Monsieur le Maire propose que la commune se retire du SE 38.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

- ♦ APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire.**
- ♦ AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents et prendre toutes décisions se
rapportant à ce sujet.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

**Le Maire :
Patrick BARRAUD**